



CLASSIQUES
GARNIER

JAUBERT (Anna), « Introduction. Des styles au style », *La Stylisation du discours*, p. 11-13

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14940-8.p.0011](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14940-8.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

Des styles au style

Que nos discours puissent avoir un style, ou du style, est une de ces évidences généralement tenues pour acquises ; or l'évidence, on le sait bien, doit aussi se justifier, et celle-ci d'autant plus que sa limpidité ne résiste pas à la question : que mettons-nous sous le mot « style » ? L'objet certes a longtemps été réputé insaisissable¹, la difficulté venant sans doute de ce qu'il est pluriel : le même vocable, « style », s'investit dans des emplois très différents. C'est une polysémie dont Éric Bordas a très bien pris la mesure dans son ouvrage « *Style* ». *Un mot et des discours*².

Or dès que l'on observe les déterminations à l'œuvre, on s'aperçoit que les forces centrifuges qui scindent la notion de style du discours, ne créent pas pour autant des réalités inconciliables, et que les grandes acceptions du mot « style » s'articulent dans une démarche d'appropriation de la langue, progressive et continue. Entre la stylistique « ballyenne », consacrée au potentiel expressif de la langue, mais abusivement réduite à cette conception, et aux antipodes une stylistique littéraire, dédiée aux manifestations d'un art verbal, *l'opposition peut se repenser en termes de transition*. Il faut savoir gré à J.-M. Adam d'avoir fait émerger cette option dans ses « contre-lectures » de Charles Bally³.

1 Souvenons-nous de l'accusation de « vide objectal », qui autour des années 70 augurait d'une mort prochaine de la stylistique. Voir la présentation de *Langue française* n° 3, 1969, où M. Arrivé exprimait en ces termes le sentiment des linguistes : « Les collaborateurs mêmes de ce numéro semblent à peu près tous persuadés de la mort de la stylistique ». On l'a constaté depuis, l'augure se trompait et la morte a repris des couleurs. Le scepticisme néanmoins a perduré longtemps : vingt ans plus tard on le rencontre encore dans plusieurs interventions du colloque « Qu'est-ce que le style ? », tenu en Sorbonne en 1991 (*infra*, p. 20).

2 Paris, Kimé, 2008.

3 Voir notamment *Le style dans la langue. Une reconception de la stylistique*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1997, et « Penser la langue dans sa complexité : les concepts de gradualité, dominante et comparaison chez Bally », *Stylistique, Énonciation, Crise du Français*, 2006, Louvain-Paris, BIG, Peeters, p. 3-19.

Parti du constat d'un concept à géométrie variable, cet essai voudrait l'appréhender comme tel, en expliquant ses avatars. L'existence du style déborde les pétitions théoriques, si bien que les définitions sans reste sont illusoire, condamnées à l'incomplétude ou à l'échappatoire d'un présupposé auto-réalisant : « le style : objet de la stylistique⁴ ». Ce n'est donc pas comme un objet fini, ni comme une donnée factuelle entièrement objectivable que je l'aborderai, mais comme une valeur qui advient au discours selon un processus. Ce processus, c'est la stylisation. Il se dessine en marquant des étapes qui correspondent aux différents contours de la notion, donc précisément à la géométrie variable évoquée. Je suivrai ces étapes, et sélectionnerai les lieux d'émergence de la valeur en m'inspirant, au moins en partie, de la bonne vieille méthode cartésienne qui invite à diviser la difficulté suscitée par les phénomènes complexes, pour mieux les comprendre. En éclairant des points sensibles et en sériant les problèmes, j'analyserai les ramifications de la valeur perçue et les connexions qu'elles entretiennent.

Ainsi s'explique la construction de cet ouvrage. La première partie, *Le cadre d'un processus*, décrit les conditions de l'avènement du style, comme valeur du discours liée au mouvement d'appropriation de la langue qui le sous-tend. Elle s'ouvre par un chapitre surplombant, intitulé *Une appropriation de la langue. Des états du style*. Ce chapitre considère l'ensemble du processus, en s'appuyant sur la pluralité même des acceptions du mot « style ». L'observation s'arrête ensuite aux conditions et à l'engagement de l'appropriation encadrés par des déterminations génériques : le rôle des genres de discours s'y affirme, et celui des genres littéraires, signalés comme des « genres seconds⁵ » à travers une analyse qui révèle toute la pertinence de l'étiquette bakhtinienne. Le titre et le sous-titre de ce chapitre, *La médiation des genres. Qualification et requalification* font effectivement entendre une articulation dont le fonctionnement sera détaillé.

Je précise au passage que l'association constante des titres de chapitres à des sous-titres traduit leur double exigence programmatique : l'annonce de l'observable retenu dans le mouvement de la stylisation, s'accompagne d'une mise en exergue de son argument, ou de la problématique qui le soutient dans le développement de la valeur.

4 J. Mazaleyrat et G. Molinié, *Le Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989, entrée « Style », p. 340.

5 Voir M. Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, p. 265.

La deuxième partie de l'ouvrage analyse des *Lieux d'émergence* de la stylisation. Ces lieux correspondent à diverses saillances discursives. Un premier regard les localise sur des variations stylisantes ; ces dernières sont ensuite ressaisies par une organisation syntaxique qui donne aux énoncés leur physionomie caractéristique, y compris lorsqu'elle se recommande par une absence d'aspérité. Cette physionomie reconnaissable fait qu'on parle alors de « phrase », et qu'on lui donne un statut d'entité stylistique. Si les *Variations stylisantes* présentent la face la plus immédiatement sensible de la valeur-style, la *Phrase* avec son profil syntaxique permet d'en apprécier la capacité structurante, et d'y percevoir l'affûtage d'un style, qui se finalise dans et par la textualisation. C'est à ce poste d'observation que se révèle le plus finement la visée singularisante de la stylisation du discours.

Les lieux de la stylisation et les dynamiques stylisantes font comprendre de l'intérieur la complexité du phénomène visé ; ils n'épuisent cependant pas toutes les questions qu'il soulève, et en particulier celle-ci : comment appréhender la décantation du concept de style, ou pour poser la question en termes plus concrets, comment se stabilisent les emplois du mot « style » ? La troisième partie de cet essai, *Des carrefours notionnels*, quitte la perspective génétique qui présente le style comme une appropriation de la langue et qui en détaille les diverses phases, pour dégager le cœur du concept des ramifications rencontrées en chemin. Cela suppose qu'on le confronte à des notions connexes. En effet, plusieurs traits interférents font apparaître une désignation à large spectre, sorte de nébuleuse onomasiologique où, de proche en proche, l'idée de style se dissout en annexant des terres voisines ; mais ce n'est pas là une fatalité. En effet, les ramifications d'un concept ne vont pas sans cristallisations sur des critères différenciateurs : autour de la singularité, on peut clarifier le lien entre le style et l'idiolecte ; autour de la projection d'une image de soi, le rapport entre le style et l'ethos discursif ; autour de la littérarité, la question de l'art verbal et de son décalage pragmatique.